RISQUES MEDICAMENTEUX - MÉDICAMENTS - PUBLIÉ LE 31/03/2020 - MIS À JOUR LE 07/04/2021

TRISENOX (trioxyde d'arsenic) - Risque d'erreur médicamenteuse en raison de la mise à disposition d’une nouvelle concentration de 2 mg / ml

Nouvelle concentration : flacon dosé à 2 mg / ml en remplacement des ampoules en verre de 1 mg / ml de TRISENOX actuellement commercialisées Information destinée aux hématologues, oncologues, médecins compétents en cancérologie ou en maladies du sang, pharmaciens hospitaliers

En accord avec l'Agence européenne des médicaments (EMA) et l’Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), le laboratoire Teva Santé (titulaire de l'autorisation de mise sur le marché de TRISENOX® solution à diluer pour perfusion) souhaite vous informer de la mise sur le marché d’une nouvelle présentation de TRISENOX® pouvant être à l’origine de risque d’erreur médicamenteuse.

Il existe un risque d'erreur médicamenteuse, car la présentation actuelle de TRISENOX® (trioxyde d’arsenic) va être remplacée par une nouvelle présentation dont la concentration est doublée :

- l’ampoule à usage unique de 10 mL ayant une concentration de 1 mg / mL (contenant 10 mg de trioxyde d’arsenic), sera remplacée par
- un flacon à usage unique de 6 mL ayant une concentration de 2 mg / mL (contenant 12 mg de trioxyde d’arsenic).

TRISENOX (trioxyde d'arsenic) - Risque d'erreur médicamenteuse en raison de la mise à disposition d’une nouvelle concentration de 2 mg / ml - Lettre aux professionnels de santé